

Expliquer. Oui, mais à qui, pourquoi et comment ?

Ça y est ! Encore une fois, sur le plan pédagogique, un danger nous guette : celui de vouloir tout expliquer, de tout rendre clair, de décomposer, de sectionner les apprentissages à réaliser pour être certains de faire le tour du jardin. C'est sans doute ce qui justifie les prescriptions du programme de 1995 : donner aux enseignants une voie à suivre tellement bien tracée qu'il sera impossible de s'y perdre et de sortir du sentier ! Ainsi, les activités de lecture comme celle de l'écriture seront départagées pour bien gérer les habiletés langagières à acquérir et pour en faciliter l'enseignement.

C urieusement, sur la quatrième de couverture d'un des livres qui a servi de guide à la mise en œuvre du programme, celui de Jean-Michel Adam *Les textes : types et prototypes*, on peut lire : « L'hétérogénéité compositionnelle des textes défie toute tentative de typologie... » Pourtant, en troisième secondaire, le « texte explicatif » est au programme. En fait, rares sont les textes formés d'un seul type de texte. Par exemple, on trouve des descriptions, des dialogues dans des textes narratifs. Le « texte explicatif » est aussi classé dans les textes courants, tout comme le texte descriptif et le texte argumentatif comme si on ne pouvait retrouver ces types de texte dans la littérature. Cette scission entre les textes courants et les textes littéraires est donc arbitraire même si on peut lire à la page 15 du programme que « la frontière entre les textes littéraires et les textes courants n'est pas étanche » (heureusement !). « Il y a donc lieu de familiariser l'élève avec l'hétérogénéité des textes, tant à l'égard de leur construction qu'à l'égard de leurs buts. » D'ailleurs, nous savons tous que certains textes catalogués « courants » ont une facture littéraire évidente tandis que certains textes appelés « littéraires » ne répondent pas toujours à la première exigence de ce type de texte, l'esthétique.

Et voilà, tout semble simple et clair ! Nos élèves vont devenir capables d'identifier, de décortiquer, de comprendre, puis de construire, eux-mêmes, tous ces types de textes, sans hésitation... Là est le danger : donner l'impression que la lecture ou l'écriture sont soumises à une typologie arbitraire des textes. Faire croire aussi que le fait de départager ainsi les textes va rendre leur enseignement plus clair et les « compétences » (avec toutes les restrictions que ce terme comporte) des élèves plus évidentes. Peut-être que certains aspects de la narration, de l'argumentation, de la description ou autre phénomène langagier deviendront plus évidents ; ceci est un avantage. Pourtant nous savons tous que, quand Gabrielle Roy explique certains détails de son enfance

tout en racontant sa vie, que Tolstoï nous fait comprendre l'univers russe de l'époque en relatant les péripéties de ses personnages ou que Prévert nous explique en vers comment peindre un oiseau, ils n'étaient pas assis, plume à la main, convaincus d'écrire un texte explicatif... Nous savons aussi que quand Hubert Reeves nous *explique* un phénomène scientifique, il insérera quelques anecdotes pour s'assurer de conserver l'intérêt de ses lecteurs. Fernand Seguin parsemait ses textes d'argumentation et de pointes ironiques. Ces dernières remarques concernent surtout les scripteurs. Quant au lecteur, lui non plus, n'a pas toujours conscience qu'il est en train de recevoir réponse et explications à des questions provoquées par le texte qu'il est à lire. En classe, le problème sera réglé facilement parce que l'étiquette « texte explicatif » sera plaquée au début du texte. Cependant en agissant ainsi, formons-nous vraiment des lecteurs avertis et efficaces ? Quand viendra le moment d'écrire, les élèves ne vont-ils pas, eux aussi, être confrontés à cette hétérogénéité textuelle qu'est la construction d'un texte ?

Mise au point

C'est pourquoi nous préférierions ici parler du phénomène de l'explication et de ses manifestations langagières que de parler de « texte explicatif » comme étant une unité identifiable et isolée. N'est-ce pas là l'essentiel ? Qu'est-ce qu'expliquer et comment le faire ? Comment s'articule une explication dans un texte ? Quel est le but de l'explication ? À qui s'adresse-t-elle ? Quels procédés explicatifs l'auteur choisit-il d'utiliser ? Comment réussit-il ?

Notre responsabilité pédagogique concernant cette manifestation intellectuelle et langagière est surtout de permettre à l'élève de comprendre les explications en reconnaissant les indices linguistiques qui le préviennent qu'une explication (si courte soit-elle) va suivre, les mêmes indices dont il pourra lui aussi se servir pour, à son tour, faire comprendre. Aussi, de lui permettre de reconnaître les divers pro-

cédés utilisés par l'auteur pour expliquer par exemple la définition, le rapport de cause à effet, l'énumération, la comparaison, le recours à l'exemple ou l'illustration. Surtout, l'élève doit apprendre à juger de la valeur intrinsèque de l'explication et ce qu'elle lui apporte.

Nos objectifs

Nous allons dans cet article porter notre intérêt sur divers aspects de l'explication. Le premier est de se donner une définition de l'explication, de comprendre ses divers rôles et de reconnaître ses caractéristiques d'organisation, lexicales, grammaticales et graphiques. Puis quelques explications concernant les procédés explicatifs. Ensuite quelques exemples de textes de type explicatif seront fournis pour montrer que l'explication est un phénomène langagier courant et que la plupart du temps elle fait partie de... Nous terminerons par un questionnaire qui vous permettra de mettre à l'épreuve vos propres capacités d'identifier certaines caractéristiques de l'explication tout en vérifiant les qualités de notre explication.

Nous voulons ainsi ouvrir la porte toute grande à cette manifestation du développement de la réflexion humaine : l'explication. Une bonne explication vaut de l'or. D'ailleurs, le jugement porté sur la qualité d'un prof est souvent lié, de la bouche même des élèves, à sa capacité de « bien » expliquer, tandis que le contraire, « mal » expliquer, est rapidement identifié et décrié. Dans la même veine, la qualité des explications d'un témoin à la barre est décisive sur la sentence qui suivra. Les discours politiques sont, pour la plupart, des « explications » partisanes habilement déguisées.

Il serait trop réducteur de se contenter de trouver des exemples d'explications dans les manuels scolaires, les revues scientifiques, les encyclopédies. Pourquoi ? Parce qu'il ne faudrait surtout pas mettre de côté toutes celles qui sont essayées dans les nouvelles, les romans, les reportages, les essais, les poèmes, etc. Combien d'entre nous ont pris goût à l'histoire, à la géographie ou aux sciences grâce à des explications captivantes à l'intérieur de textes littéraires ?

Rappelons brièvement, sans la développer, la constitution d'une séquence explicative : une phase de questionnement, suivie d'une d'explication et enfin une dernière phase où est énoncée la solution (pour plus d'explications, voir Raymond Blain dans ce présent numéro). La phase d'explication étant celle où un plan spécifique se déroule et les deux autres phases étant plus ou moins développées, selon le type de texte et son contenu.

Une définition

C'est un développement, une analyse. Qui dit développement dit avancement, cheminement. Expliquer, c'est dire pourquoi les choses sont comme elles sont. C'est déplier un tout en ses parties pour rendre plus clair, répondre à une question formulée explicitement ou non. Expliquer, c'est beaucoup plus que simplement informer : c'est vouloir que l'autre comprenne. C'est donc le développement d'une pen-

sée « en vue de »... L'explication fait partie du quotidien : on explique pourquoi on est en retard, pourquoi on a attrapé la grippe, pourquoi on a raté un examen, pourquoi il y a inégalité entre divers pays concernant leurs richesses matérielles, pourquoi tel athlète réussit mieux que tel autre, etc. On explique, on explique... Oui, mais encore faut-il, d'un côté savoir le faire et, de l'autre côté, comprendre l'explication.

LES DIVERS RÔLES

L'explication peut jouer divers rôles, peu importe le texte où on la trouve. Ainsi elle peut avoir un rôle :

■ **Informatif** : si le destinataire (le lecteur, l'auditeur, l'élève, etc.) possède les capacités et les connaissances antérieures suffisantes pour saisir immédiatement un message composé d'éléments simples, l'explication n'est qu'une simple transmission d'informations. Par exemple, dans certains règlements comme *Il est interdit, pour votre sécurité, de plonger dans ce bassin d'eau...*

■ **Didactique** : si celui qui explique tient compte de son destinataire parce que ce dernier ne possède pas les bases nécessaires à la compréhension du message. Ainsi, l'explication pourra modifier les connaissances de l'apprenant en étant claire et simple. Par exemple, dans le manuel scolaire ou l'article de vulgarisation scientifique. Le texte prend alors une valeur didactique. Un manuel farci d'explications obscures et compliquées peut, plutôt que provoquer la compréhension, la retarder ou, même, l'empêcher. Les revues à caractère scientifique telles *Les Débrouillards* ou *Québec Science* se doivent de respecter le niveau intellectuel de leurs destinataires.

Plus précisément dans le récit de fiction, les explications peuvent avoir comme rôles :

■ **D'instruire le lecteur** : le narrateur peut décider que le lecteur ne possède pas les connaissances antérieures suffisantes pour apprécier le milieu où évoluent ses personnages ; il verra donc à combler cette lacune. On a dit de Jules Verne qu'il était convaincu que le texte de fiction devait apporter des connaissances supplémentaires à ses lecteurs ; de là, les nombreuses explications que l'on trouve dans ses romans.

■ **Donner une allure véridique** : certaines explications dotées d'une apparence documentée contribuent à créer l'illusion que les personnages et leurs aventures sont réels. Ici, on peut tout de suite penser à la différence entre la vraisemblance et la véracité. Combien de versions « historiques » de la Révolution française ou de la guerre au Vietnam avons-nous lues ou vues !

■ **Entretenir le suspense** : ne devons-nous pas parfois, lors d'une lecture passionnante, prendre sur nous pour éviter de « sauter par-dessus » des explications ou des descriptions qui nous retardent sciemment avant de connaître rapidement la suite des événements ?

■ **Donner plus de poids à l'intrigue** : les enquêtes policières de Sherlock Holmes, farcies de détails, sont un exemple de cette façon de procéder. Ici, les explications sont toujours capitales et révélatrices.

■ **Établir la cohérence** : les agissements des personnages d'une époque donnée dans un contexte particulier nécessitent parfois des explications pour être cohérents et vraisemblables. Par exemple, il faudra expliquer l'origine de l'intransigeance religieuse en Irlande, du sexisme des Musulmans radicaux, etc.

On peut ajouter que dans un texte à dominance argumentative, par exemple, l'éditorial, la lettre d'opinion, les explications auront comme rôle principal de convaincre le lecteur de la pertinence des arguments apportés et, surtout, de leur valeur exclusive.

Finalement, dans un texte de type poétique, les explications créeront une atmosphère qui permettra d'imaginer. Rappelez-vous « Le Vaisseau d'or ». N'avons-nous pas dans ce poème une terrifiante explication du destin tragique d'Émile Nelligan ?

*Ce fut un grand Vaisseau taillé dans l'or massif [...]
Mais il vint une nuit frapper le grand écueil
Dans l'Océan trompeur où chantait la Sirène,
Et le naufrage horrible inclina sa carène
Aux profondeurs du Gouffre, immuable cercueil.
[...]*

LES CARACTÉRISTIQUES TEXTUELLES

Elles concernent le mode d'organisation, le lexique, les indices grammaticaux et graphiques.

■ **Le mode d'organisation** : toute explication concerne un sujet en particulier. Cette dernière s'attardera à un thème (ce dont on parle) et pourra être traitée de différentes manières. L'explication peut alors adopter divers types de progression (comment on en parle).

Voici quelques exemples de progression thématique dans des textes de facture diverse : « La ville était alimentée en eau potable par deux aqueducs. Chaque aqueduc comportait deux conduites, afin que chacune d'elles puisse toujours fonctionner en cas de nettoyage ou de réparation de l'autre. L'eau alimentait des fontaines et des réservoirs dispersés dans toute la ville. À l'est de la ville, les Aztèques avaient bâti une digue de 16 kilomètres de long. Celle-ci était percée de vannes qui contrôlaient le niveau du lac lors des inondations, et empêchaient les eaux salées de l'est du lac de polluer l'eau douce environnant Tenochtitlan [...] » (*Entrez chez... Les Aztèques*, Gründ, 1992, p. 14). Puis un autre : « Je partis, en un sens rassurée, et de l'autre encore plus accablée. J'avais peine à retenir les larmes qui me venaient de temps à autre tout au long du trajet en tram coupant une partie de la ville, puisque chez le docteur Mackinnon je faisais un crochet pour m'arrêter à l'hôpital. Mais, c'était à cause d'une bonté humaine dont je me sentais indigne que j'avais envie de pleurer. » (Gabrielle Roy, *La détresse et l'enchantement*, Montréal, Boréal (Boréal compact), 1988,

p.199). Un dernier exemple : « Comment agit un extincteur ? Pour éteindre un feu, des extincteurs éjectent du liquide, de la vapeur ou de la mousse. Cela refroidit le foyer et le recouvre en empêchant l'arrivée d'air. Alors, le feu s'éteint. Les extincteurs modernes éjectent de la neige carbonique, mais il y en a encore beaucoup à l'eau. Dans un extincteur à eau [...] » (*Dis, comment ça marche ?*, Paris, Hachette Jeunesse (La nouvelle encyclopédie de la jeunesse), 1983, p. 37).

■ **Le lexique** : nous ne redirons jamais assez que tout passe par les mots, plus particulièrement le choix de ceux-ci. On peut remarquer que le texte explicatif commande souvent :

un vocabulaire spécialisé : il s'agit de termes qui appartiennent au domaine traité. Là apparaît la question de la lisibilité du texte, de la progression thématique qui doit respecter les connaissances antérieures du destinataire tout en les enrichissant. Par exemple, dans un article traitant de la chaleur exceptionnelle de l'année 1998, on peut lire : « Les rayons du Soleil réchauffent le sol et cette énorme énergie peut de moins en moins s'évader vers l'espace, sa radiation étant freinée par les molécules de gaz carbonique, de méthane et d'oxydes nitreux provenant de la combustion massive des hydrocarbures qui forment l'essentiel des réserves énergétiques de la planète » (Louis-Gilles Franceur, *Le Devoir*, 18 sept. 1998) ; il faut certes se demander qui va comprendre ;

des substituts lexicaux ou un vocabulaire analogique : quand les termes risquent d'être incompris, on peut avoir recours à des synonymes approximatifs ou à un vocabulaire plus courant (familier) permettant de faire le rapprochement ; par exemple, « certaines personnes lisent dans les lignes de la main, dans les feuilles de thé ou dans les cartes du ciel. D'autres consultent les troncs d'arbres... » (*Québec Science*, sept. 1998) ;

les périphrases : elles peuvent expliquer le terme spécialisé, l'image, lui donner une connotation particulière éclairante. L'auteure ici veut créer une image accablante ; Julien voit sa mère : « Soudain elle a été là, dans les ténèbres de la chambre de plus en plus nette et précise... Bientôt la géante immobile et lourde s'est mise à rayonner... » (Anne Hébert, *L'enfant chargé de songes*, Paris, Seuil, 1992, p. 9) ;

les comparaisons : celles-ci ont toujours aidé la compréhension. Elles peuvent facilement s'adapter au niveau du destinataire. Par exemple, « [...] je décrochai l'appareil. J'entendis une voix douce, aimante, pareille à une eau tiède sur le feu d'une blessure » (Gabrielle Roy, *La détresse et l'enchantement*, Montréal, Boréal (Boréal compact), 1988, p. 171).

■ **Les indices grammaticaux** : faire l'inventaire de ceux-ci lors d'explications est une tâche très étendue et pourrait constituer l'objet d'une étude détaillée. Contentons-nous de

nommer certains phénomènes particuliers à l'explication comme :

l'emploi du présent de l'indicatif : le présent permet dans le texte d'expliquer des faits qui ont un caractère intemporel, durable. Par exemple, « La densité de l'air dépend de sa température. L'air chaud est moins dense que l'air froid. Lorsque le mélange de gaz qu'est l'air se réchauffe, les molécules s'éloignent les unes des autres et occupent alors un plus grand phénomène. Ce phénomène qui permet aux ballons de monter s'appelle la dilatation ». (*Québec Science*, sept. 1998, p. 13) ;

la phrase interrogative : c'est, certes, la façon la plus simple d'identifier qu'une question se pose et que suivra sans doute une explication : *Pourquoi certaines femmes musulmanes sont-elles voilées ? Comment sont faites les feuilles des conifères ?* ;

la fréquence des présentatifs : voici..., c'est... qui..., il y a... Par exemple, « C'est un lieu où les belles choses se côtoient sans s'oppresser, avec une distinction qui laisse à chacune l'espace pour briller. Les fauteuils, de velours chaud et d'aérienne tubulure, sont bleus comme un ciel inaltérable » (Monique Proulx, *Les aurores montréalaises*, Montréal, Boréal, 1996, p. 67) ;

les subordonnées relatives, de cause, de conséquence, de but, de comparaison : qui..., parce que..., en vue de..., comme..., tellement que..., car..., puisque..., etc. Par exemple, « Les bottes Browning sont principalement conçues de cuir pour la souplesse et le confort. Elles sont laminées GoreTex, ce qui les rend imperméables et sont dotées d'une doublure [...] » (Latulippe, automne-hiver 1998) ;

les marqueurs de relation : passant souvent inaperçus, ces mots ont une importance capitale dans la phrase et dans le texte. Ils lui donnent son sens et sa cohérence. Ils peuvent annoncer, accompagner ou terminer une explication. Par exemple, dans l'extrait suivant : « Jamais George Nelson n'a été plus attentif à ses malades, plus adroit dans ses soins, ni plus compatissant. C'est comme une grande source poignante qui crève dans son cœur. Parfois, une certaine tristesse, particulière et sombre, qu'il connaît bien, l'envahit brusquement. l'entraîne jusqu'aux confins du désespoir. C'est alors seulement qu'il cherche l'apaisement dans la contemplation de son pistolet qu'il sort de l'étui de drap gris. (Anne Hébert, *Kamouraska*, Les Éditions du Seuil, 1970, p. 165), l'emploi de marqueurs de relation contribue à entretenir l'intérêt du récit ;

les signes de ponctuation : plus spécifiquement le point d'interrogation, le point-virgule, les deux-points. Par exemple, *la terre est constituée de quatre conti-*

nents : l'Europe, l'Afrique, l'Asie et l'inquiétante Terra incognita (terre inconnue) située quelque part dans l'hémisphère Sud.

■ **Les indices graphiques** : si l'on veut se faire comprendre lors d'une discussion entre amis, collègues ou autres, que fait-on ? On élève la voix, on gesticule, on demande l'attention. Que fait-on lorsque l'on veut que le lecteur porte attention à ce que l'on essaie d'expliquer ? On utilise un titre accrocheur, des sous-titres pour entretenir l'intérêt, des soulignés, des illustrations, etc.

LES PROCÉDÉS EXPLICATIFS

Le temps est venu de parler des procédés dont l'auteur dispose pour expliquer. Ainsi, il peut choisir pour faire comprendre, de définir, de parler du rapport entre une cause et ses effets, de comparer, de reformuler, d'illustrer ou de recourir à l'exemple. Nous voyons tout de suite le lien qui s'établit entre un plan (procédé) explicatif et tous les indices énumérés ci-dessus. Évidemment, il faut ajouter que, de même qu'il n'existe pas de texte pur, un auteur peut avoir recours à plus d'un procédé explicatif dans le même texte. Il peut définir, puis comparer, reformuler et donner des exemples. Utiliser aussi des illustrations. Ne serait-ce pas là l'explication idéale puisqu'elle ferait appel à diverses opérations intellectuelles rejoignant ainsi la majorité des apprenants ? C'est pourquoi il ne s'agit pas ici de redonner des exemples pour chacun des procédés puisqu'ils recouperaient les précédents. Tout se tient. Voici quelques-uns de ces procédés :

■ **La définition** : cette dernière répond directement à la question : qu'est-ce que ? Souvent, la définition peut suffire à faire comprendre un phénomène, un fait, etc. Sinon, d'autres procédés explicatifs devront s'y ajouter.

■ **La comparaison** : cette dernière permet de simplifier l'explication. Quoi de plus efficace que de se mettre au niveau du destinataire et de comparer ce que l'on veut expliquer à un autre phénomène, un autre fait plus accessible faisant partie de l'univers de l'interlocuteur ? Ainsi les termes : *de la même façon que, comme, de la même manière, tel que* permettront de faire des liens significatifs.

■ **La reformulation** : quand on veut être certain que l'autre comprenne, il faut parfois redire la même chose en d'autres termes, c'est-à-dire employer des synonymes, un vocabulaire analogique, donner à la phrase une formulation différente.

■ **Le recours à l'exemple** : l'exemple permet souvent d'établir un lien avec les connaissances antérieures et de permettre une représentation adéquate d'un fait ou d'un phénomène. L'exemple est proche de la comparaison, sauf qu'il peut être plus subtil, plus développé. Ainsi, il peut servir de déclencheur à une explication et attirer l'attention en vue de préparer le destinataire à recevoir une explication plus complexe. Le choix d'un exemple permet de s'adapter au niveau des connaissances ou des intérêts du destinataire.



■ **L'illustration** : celle-ci est fort utilisée dans les manuels, revues, articles à caractère scientifique. Elle peut servir de support à une explication écrite ou verbale ou être assez claire et détaillée pour être une explication en elle-même. De plus, elle éveille et soutient l'intérêt.

Toutes ces explications doivent vous paraître bien théoriques. Vous avez sans doute besoin d'exemples. C'est pourquoi, en guise de conclusion, nous avons pensé vous fournir quelques textes (ou extraits) et vous demander d'y découvrir, vous-mêmes, certains des éléments cités précédemment. Ainsi vous pourrez juger de la pertinence des notions théoriques reçues et vous serez prêts à les exploiter avec les élèves. Un cahier pratique dans la troisième partie de ce numéro vous apportera des pistes d'exploitation dans l'enseignement de l'explication comme objet de lecture.

À vous de jouer !

* *Didacticienne et auteure. Membre du comité de rédaction de la revue Québec français*

1 Le loup

Cette gueule effrayante semble être celle d'un chasseur redoutable qui repère puis traque ses proies avec acharnement et cruauté. Pourtant le loup agit avec moins de préméditation qu'on ne l'imagine. Sa chasse est, en fait une quête perpétuelle souvent inefficace. Il chasse partout où il a une chance de rencontrer une proie. L'association en meute augmente les chances de succès, surtout lorsque les proies sont de grande taille.

La chasse en meute

Selon la proie, les loups ont recours à l'embuscade, à la poursuite ou à un mélange des deux. L'un des loups de la meute se montre pour opérer une diversion. Pendant ce temps les autres encerclent le troupeau, puis se précipitent. Un caribou adulte, en combattant, a des chances de s'en échapper. Une

seconde d'hésitation sera fatale à un animal plus jeune, inexpérimenté ou malade. Le dessin ci-contre montre cinq loups qui approchent, encerclent puis attaquent deux caribous (A et B). Un seul (A) en réchappe.



Vie sauvage, Encyclopédie Larousse des animaux, *Le loup*, n° 4, 1990, p. 3, 5.

2

Le vieil homme et la mer

[...] Passé les limites du port, on se dispersa et chacun se dirigea vers le coin d'océan où il espérait trouver du poisson. Le vieil homme savait qu'il irait très loin, il laissait derrière lui le parfum de la terre : chaque coup de rame l'enfonçait dans l'odeur matinale et pure de l'océan. Dans l'eau, il voyait les algues phosphorescentes du Gulf Stream : il passait au-dessus de cette région marine que les pêcheurs appellent le Grand Puits, à cause d'une brusque dépression de quinze cent mètres, où le poisson pullule, attiré par les tourbillons que produit le choc du courant contre les murailles abruptes du fond de la mer. Il y avait des banes de crevettes et de sardines, parfois même des colonies de seiches dans les trous les plus profonds : la nuit, tout cela montait à la surface et servait de nourriture aux poissons errants.

Ernest Hemingway, *Le vieil homme et la mer*, Paris, Gallimard (1000 Soleils), 1952, p. 35.

3

La boussole

La boussole est l'un des instruments d'orientation les plus utilisés et elle s'avère indispensable pour s'orienter en forêt. Cet instrument de mesure de direction, qui ressemble à une montre, possède une aiguille aimantée qui pointe toujours vers le nord magnétique. La Terre possède un champ magnétique qui empêche notamment les radiations du Soleil de parvenir jusqu'à nous. C'est le nord de ce champ magnétique qui attire l'aiguille de la boussole.

Jean-Claude Larouche, « Découvrons notre planète », *Géographie générale*, manuel de l'élève, 1^{er} secondaire, École nouvelle, 1997, p. 105.

4

Pourquoi se sent-on plus lourd quand on sort de l'eau ?

Parce que dans l'eau, on est porté, soulevé, comme si quelque chose venu du fond nous poussait vers le haut. Comme en sortant de l'eau, on n'est plus soutenu, il semble que l'on soit plus lourd.

Un corps plongé dans l'eau déplace un volume de ce liquide égal à son propre volume. Ce même corps sur la terre est attiré par la pesanteur du haut vers le bas. Plongé dans l'eau, il est repoussé vers le haut par une force dont l'intensité est égale au poids du liquide déplacé. Le poids du corps est donc diminué d'autant, et on se sent plus léger dans l'eau que dans l'air. (Principe d'Archimède.)

Des pourquoi ? 500 questions, 1000 réponses.
Paris, Hachette, 1967, p. 115.

Le Saint-Laurent, l'immense fleuve

Le Saint-Laurent est un fleuve jeune dont le lit fut creusé lors du retrait des glaciers, il y a quelque 10 000 ans. Soulignons que, bien avant l'arrivée des Européens au Canada, le Saint-Laurent jouait un rôle important dans l'organisation de la vie des Amérindiens. De nos jours encore, une grande partie de la population et des activités économiques du Québec est concentrée sur ses rives. Il faut dire que, avec les Grands Lacs, le fleuve Saint-Laurent et son immense golfe représentent un parcours navigable de 3 769 kilomètres, de l'océan Atlantique jusqu'à l'extrémité ouest du lac Supérieur. Pour ces raisons, le Saint-Laurent est le plus important cours d'eau canadien, et celui qui a le plus fort débit parmi ceux qui se jettent dans l'Atlantique.

M. Brousseau, Denyse L. Pelletier, *Destinations Québec-Canada*, 3^e secondaire, ERPI, 1994, p. 15.

QUESTIONS

- D'après vous, quels textes vous apparaissent les plus représentatifs d'une explication ? Pourquoi ?
- Dans le tableau ci-contre, relevez le(s) rôle(s) joué(s) par chacune des explications ainsi que leurs principales caractéristiques lexicales, grammaticales et graphiques.
- Pour chacun des textes, quels procédés explicatifs ont été utilisés ?
- Lequel de ces textes vous apparaît le plus apte à faire comprendre ? Pourquoi ?
- D'après vous, à qui s'adresse ces explications ? Vous semblent-elles appropriées ? Justifiez.

(Voir les réponses dans *Québec français* n° 112))

TEXTES	RÔLES	CARACTÉRISTIQUES LEXICALES	CARACTÉRISTIQUES GRAMMATICALES	CARACTÉRISTIQUES GRAPHIQUES

5

Vendredi ou la vie sauvage

Il remarqua plus tard que le soleil n'était visible de l'intérieur de la villa qu'à certaines heures du jour et qu'il serait plus pratique pour savoir l'heure de fabriquer une sorte d'horloge qui fonctionnerait jour et nuit à l'intérieur de la maison. Après quelques tâtonnements, il confectionna une sorte de clepsydre, c'est-à-dire une horloge à eau, comme on en avait autrefois. C'était simplement une bonbonne de verre transparent dont il avait percé le fond d'un tout petit trou par où l'eau fuyait goutte à goutte dans un bac de cuivre posé sur le sol. La bonbonne mettait vingt-quatre heures à se vider dans le bac, et Robinson avait strié ses flancs de vingt-quatre cercles parallèles marqués chacun d'un chiffre. Ainsi le niveau du liquide donnait l'heure à tout moment. Il lui fallait aussi un calendrier qui lui donnât le jour de la semaine, le mois de l'année et le nombre d'années passées. Il ne savait absolument pas depuis combien de temps il se trouvait dans l'île. Un an, deux ans, peut-être plus ? Il décida de partir à zéro. Il dressa devant sa maison un mât-calendrier. C'était un tronc écorcé sur lequel il faisait chaque jour une petite encoche, chaque mois une encoche plus profonde, et le douzième mois, il marquerait d'un grand 1 la première année de son calendrier local.

Michel Tournier, *Vendredi ou la vie sauvage*, Paris, Gallimard (Folio junior Édition spéciale), 1987, p. 35-36.

Bibliographie

- Adam, J. M., *Les textes : types et prototypes*, Paris, Nathan, 1992.
Charaudeau, P., *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette, 1992.
Chartrand, S.-G., « Lire et écrire des textes de type explicatif », *Québec français*, n° 98 (été 1995).
Combettes, B., « Le texte explicatif : aspects linguistiques », *Pratiques*, n° 51 (sept. 1986).
Crépin, F., Loridon, M. et Pouzalques-Damon, E., *Français, méthodes et techniques*, Paris, Nathan, 1992.
Leclaire-Halté, A., « "Élémentaire mon cher Watson !" : explicatif et narratif dans le roman policier », *Pratiques*, n° 58 (juin 1988).